

# Salaires : la direction n'a rien dans sa hotte !

Suite à notre [saisine envoyée lundi 5 décembre](#), la direction a été claire : « *on n'a rien dans notre hotte pour 2022* ».

Le SNJ s'étonne : la direction prétend qu'elle n'a pas d'argent alors qu'elle a trouvé les fonds pour vider les comptes épargne-temps (CET) ! Elle a en effet proposé de racheter des jours à tous ceux qui comptent plus de 80 jours sur leur CET (cela concernerait plus de 500 salariés).

« *Mais on est en ordre de marche pour 2023* », assure la direction. Alors pourquoi pas une ouverture de la Négociation Annuelle Obligatoire sur la politique salariale dès janvier ?

On nous répond qu'il faut attendre le cadrage budgétaire de la tutelle au printemps. La direction évoque une possible NAO en avril, « *on sait que la pression est forte* ».

Pourtant, d'autres entreprises de l'audiovisuel public comme France Médias Monde ont entamé leur NAO en décembre pour 2023 !

Dans sa saisine, le SNJ a fait des propositions qui peuvent entrer en vigueur dès janvier :

- Mesure générale ;
- Revalorisation des grilles de salaires garantis ;
- Création de paliers supplémentaires d'ancienneté en cohérence avec le recul de l'âge de départ à la retraite.

Par ailleurs, le SNJ a proposé une augmentation de la part patronale pour les transports en commun de 50 à 75% : certains forfaits, comme le pass Navigo en Ile-de-France, vont coûter beaucoup plus cher aux salariés.

La direction doit prendre la mesure de l'urgence concernant le pouvoir d'achat des salariés.

Le SNJ jugera sur pièce. En dernier lieu, le choix d'une mobilisation reviendra aux salariés.

Paris, le 8 décembre 2022